

Réforme de l'apprentissage

Bernard Stalter, président de l'APCMA :

« L'objectif de 60 000 apprentis supplémentaires d'ici 2022, ça commence dès aujourd'hui »

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est engagé mercredi 30 mai, aux côtés du Ministère du travail, à participer à la formation de 40 % d'apprentis de plus d'ici 2022 passant ainsi de 140 000 dans les entreprises artisanales à 200 000 jeunes formés.

Dès aujourd'hui, vendredi 1^{er} juin, de nouveaux contrats d'apprentissage vont être signés par Bernard Detrez, président de la chambre des métiers des Ardennes. Pour Bernard Stalter, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat –APCMA, présent à cette signature, « sitôt dit, sitôt fait. L'objectif de 60 000 apprentis supplémentaires d'ici 2022, ça commence dès aujourd'hui »

L'artisanat est un levier essentiel dans la bataille pour l'emploi, notamment des jeunes : « *les entreprises artisanales, qui souffrent d'un manque de personnel qualifié, offrent 700 000 postes à pourvoir* » rappelle Bernard Stalter.

Pour Bernard Detrez, il était évident d'offrir à des jeunes apprentis une place au sein de sa chambre de métiers : « *nous, élus de chambres de métiers, prônons haut et fort les valeurs de l'Apprentissage, nous nous engageons pour lui redonner ses lettres de noblesses, nous nous battons pour que cette voie soit enfin reconnue comme une voie de réussite. Il me paraît non seulement normal de montrer l'exemple mais surtout évident de dire que ces jeunes apprentis ont toute leur place au sein de notre chambre avec des perspectives professionnelles réelles. C'est aussi ça le rôle de nos chambres* »

Florine, Sofya et Maxence signent aujourd'hui leur contrat d'apprentissage à la Chambre de Métiers des Ardennes : conseillère en Insertion, assistant administratif au sein du service Formation, assistante Manager, ces jeunes se voient offrir des perspectives professionnelles riches et variées.

« *Cette signature illustre la détermination du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat ainsi que sa contribution pour gagner la bataille de l'emploi en participant à la formation de futurs artisans et futurs chefs d'entreprise* » souligne le président de l'APCMA.

« *Je fais confiance à nos chambres de métiers et à nos centres de formation pour apprentis (CFA), s'appuyant sur leur expérience et leur expertise, pour relever le défi qui commence* » déclare Bernard Stalter.